

4

ESPACES DE TÉLÉTRAVAIL



DÉCOUVREZ LE 100% FIBRE

Situé dans la zone industrielle n°1 zone Ouest de L'Aigle, le 100% Fibre accueille 24h/24 et 7j/7 des salariés, des entreprises, des organismes de formation et des particuliers ayant des besoins numériques spécifiques ou des besoins d'espaces de télétravail.

Ce site offre une ambiance de travail dynamique et de partage d'expériences. Relié à la fibre optique en 100 mégas symétriques, le 100% Fibre dispose de cinq bureaux de

télétravail (de 10 à 20 m²), 3 salles de formation / réunion équipées d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard, pouvant accueillir jusqu'à 25 personnes. Une salle de pause équipée et un espace de repas à l'extérieur sont également mis à disposition des clients.

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATION

Site : le100pour100fibre.fr

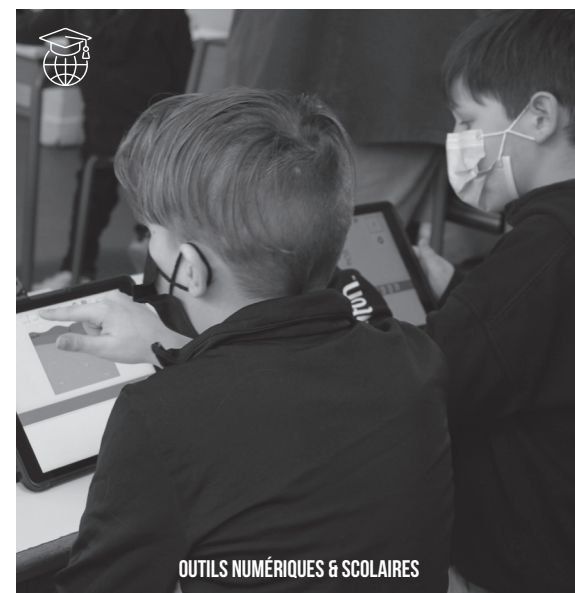
Tel : 02 61 67 02 82 auprès d'Aurélié Bourges du service économie de la CdC



EXPOSITION CHANTELLOUBE À LA MANUFACTURE



100% FIBRE



OUTILS NUMÉRIQUES & SCOLAIRES

5

ÉDUCATION



BIENTÔT 100% DES ÉCOLES DOTÉES D'OUTILS NUMÉRIQUES

Depuis l'arrivée dans le giron intercommunal de la compétence scolaire en 2014, la CdC mène une politique active d'investissements dans ses 21 écoles tant au niveau des équipements que des infrastructures.

Afin de lutter contre la fracture numérique et de veiller à l'égalité d'enseignements des 1 732 élèves, un effort particulier a été porté sur l'acquisition de tableaux numériques, de tablettes et de mallettes pédagogiques.

En 2021, la CdC a investi plus de 136 000 €

dans l'achat de matériel numérique. Ce qui a permis notamment d'acheter une cinquantaine de tablettes ou d'ordinateurs, outils aujourd'hui nécessaires aux nouvelles pratiques pédagogiques. Depuis le début de l'année, 81 Ipads ont été distribués.

Aujourd'hui, toutes les écoles sont équipées d'outils numériques. La CdC travaille désormais à la rationalisation et à la gestion de son parc numérique via notamment le déploiement de classes nomades.

AVRIL 22

ÇA BOUGE EN PAYS DE L'AIGLE !

au service de tous, partout



6

MAIS AUSSI... EN PAYS DE L'AIGLE



à vos côtés au quotidien

EXPOSITION : « REPRENDRE LÀ »

C. Chanteloube à la Manufacture Bohin
Exposition gratuite du 21 mai au 16 juillet.
Informations : bohin.com

FESTIVAL : LE BICHES FESTIVAL

Il fait son arrivée sur le territoire intercommunal, à la Ferme de Rai. 22 artistes vous donnent rendez-vous du 10 au 12 juin.
Infos & billetterie : biches-festival.fr

COURSE : LE MUD'OUCHE

Le 8 mai à la Ferme de Rai
Course d'orientation et d'obstacles
Inscriptions : mud-d-ouche.adeorun.com/infos

RÉNTÉE 2022-2023 : À VOS DOSSIERS !

Les inscriptions ou ré-inscriptions, pour la rentrée de septembre 2022, ont débuté.
Informations auprès du service scolaire de la CdC : 02 33 84 87 81

SI LA SALLE DE VERDUN NOUS RACONTAIT SON HISTOIRE !



JEAN SELLIER,
Président de la Communauté de Communes des Pays de l'Aigle

Elle nous parlerait des innombrables spectacles de la saison culturelle aiglonne, du théâtre des collégiens qui a malheureusement disparu, des fêtes de Noël, des bals et des fêtes de la bière d'antan, des réunions politiques ou tout simplement des soirs d'élections avec ses déceptions et ses joies. Nous avons tous un souvenir personnel dans cette salle, dans ce lieu familial et incontournable de la vie aiglonne si bien qu'on avait fini par dire : on va à Verdun ce soir ! Mon souhait le plus cher est que notre nouveau complexe culturel, Risle-en-Scène, devienne également le poumon de toute notre CdC.

Un peu d'optimisme dans ces temps incertains ! La démolition de cette salle et la reprise des travaux du complexe culturel arrêtés depuis plusieurs mois à cause de la défaillance d'une entreprise nous laissent envisager une livraison pour la fin du premier semestre 2023. Vous découvrirez également dans ce numéro l'actualité de la vie de notre CdC.

Bonne lecture

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

f 5 place du Parc - 61300 L'AIGLE in

02 33 84 50 40 - contact@paysdelaigne.fr - www.paysdelaigne.com

1

ASSAINISSEMENT COLLECTIF VERS UN PLAN DE TRAVAUX POUR LES 10 ANS À VENIR

Afin de définir un programme hiérarchisé de travaux et d'investissements à réaliser dans les réseaux et stations d'épuration, la CdC vient de débuter une analyse de l'ensemble de ses systèmes d'assainissement.

Au-delà de la préservation des cours d'eau, cette étude permettra d'améliorer l'efficacité des infrastructures dans leur globalité.

Durant 24 mois, 184 km de réseaux, 5 000 regards, 80 postes de relevage et 16 stations d'épuration seront diagnostiqués. À terme,

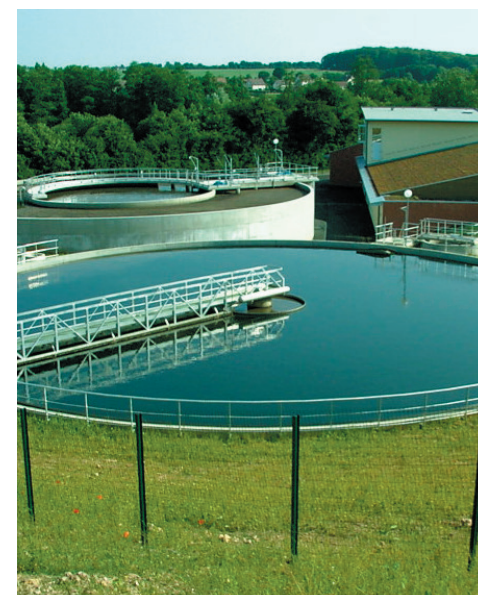
la CdC disposera d'une étude fine de ses systèmes lui permettant de définir les programmes d'investissements à prioriser dans les années à venir.



Après avoir pris la compétence assainissement regroupant les 16 stations et face aux différents modes de gestion, le conseil communautaire s'est prononcé pour une harmonisation des tarifs sur trois ans. Cela répond à un souci d'équité sur l'ensemble du territoire.

LANCEMENT D'UNE PHASE D'ÉTUDE

La station de Glos nécessite une rénovation complète de son système d'épuration. Des études viennent de débuter afin de réfléchir au devenir et à l'évolution de ce site. À ce jour, la station traite les effluents des 600 habitants du bourg. Les premiers travaux devraient démarrer en 2023.



2

PROJET SOCIAL & ÉDUCATIF LA CDC ŒUVRE POUR LA JEUNESSE ET LES FAMILLES

Afin d'accompagner de manière cohérente, structurée et harmonisée, les publics et les familles dans leurs parcours de vie, la Cdc, via le centre intercommunal d'action sociale (CIAS), vient de signer une nouvelle convention territoriale globale (CTG) pour la période 2022-2026 en partenariat avec la CAF de l'Orne et les communes de L'Aigle, Aube et Rai.

Ce dispositif permet de positionner l'intercommunalité comme un acteur incontour-

nable du développement social local et d'apporter davantage de lisibilité à l'action territoriale.

Concrètement, la CTG va permettre une mise en cohérence des offres de services sur le territoire. Elle trouve sa traduction dans des actions telles que la mise en place d'un réseau de parentalité, le déploiement du projet éducatif de territoire, la mise en œuvre du plan mercredi, la semaine de la petite enfance, l'organisation de l'itinérance

rance des services et animations...

L'objectif est d'accompagner et « d'aller vers » les publics et en particulier vers la ruralité.

VERS UNE LABELLISATION « ÉCOLO-CRÈCHE »

Soucieuse de la qualité de son service et engagée dans une démarche de développement durable, la maison de la petite enfance s'est engagée dans une démarche de labellisation dite d'écolo-crèche depuis quatre ans.

De nombreux critères ont été étudiés allant de la restauration à base de produits locaux et bio à l'utilisation de produits d'entretien naturels ou encore la formation des personnels.



3

PLACE DE VERDUN LES TRAVAUX DÉMARRENT

Après une interruption d'un an due à la défaillance d'une entreprise, les travaux de construction du futur complexe culturel, Risle-en-Scène, ont repris. La démolition de la salle de Verdun et des bâtiments annexes est achevée. Les travaux d'aménagements des abords peuvent désormais débuter. Les habitants du territoire devraient pouvoir profiter de ce nouvel équipement d'ici la fin du premier semestre 2023.

À terme, un espace de 1,3 hectare, situé en cœur de ville, sera requalifié et végétalisé.

Le nouvel espace culturel, Risle-en-Scène, comprendra une salle de spectacle et de cinéma d'environ 400 places assises (700 debout) et deux salles de 60 et 150 places.

L'intégralité des espaces situés aux abords de la place Verdun sera réaménagée offrant une trentaine de places de stationnement supplémentaires. Une nouvelle voie entre l'avenue de Lattre de Tassigny et la rue du Paradis sera créée en lieu et place de l'ancienne salle de Verdun.

Les déplacements des piétons et des vélos seront facilités sur la voie verte le long de la

Risle et le long de l'avenue.

Cette opération s'inscrit dans un vaste projet de redynamisation du centre-ville et d'attractivité du territoire.

DES AIDES POUR AMÉLIORER L'HABITAT

Parallèlement, la cdc est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble du territoire intercommunal et spécifiquement sur le centre-ville de L'Aigle. Ces opérations ont pour objectifs d'améliorer la qualité et le confort des logements des propriétaires occupants (sous conditions de ressources) et des bailleurs du parc privé, grâce à des aides financières réservées aux travaux de lutte contre la précarité énergétique et de maintien de l'autonomie.

N'hésitez pas à contacter notre prestataire : Soliha au 06.33.74.90.25.

Permanences gratuites, sur rendez-vous, à L'Aigle, Moulins-la-Marche et La Ferté-en-Ouche.

